

Langogne : Les disques bleus font leur apparition sur les pare-brise

Midi Libre

23/06/2013, 15 h 05 | Mis à jour le 23/06/2013, 15 h 16

Recommander

1

0

1 réaction



comment ça marche? (PIXMEN CHARAMOND Thierry - 10121942)

Vingt-quatre places de stationnement, en centre-ville, seront réservées, dès le 1er juillet, aux porteurs d'un disque horaire. A se procurer gratuitement chez les commerçants, à l'office de tourisme ou à la mairie.

Un nouveau système de stationnement en zone bleue vient d'être mis en place par la municipalité. Il est matérialisé par une double signalétique : 24 emplacements dans le centre-ville ont été peints et rayés en bleu, mentionnant la limite de stationnement à une demi-heure, tandis que des disques bleus, disponibles gratuitement, munis d'une horloge, permettent à l'automobiliste d'indiquer son heure d'arrivée, ce qui signifie qu'une demi-heure plus tard, il aura quitté cette place. Cela lui laisse le temps de faire ses courses ou d'honorer ses rendez-vous.

30 minutes pour faire ses courses

Ces disques bleus sont disponibles chez les commerçants, à l'office de tourisme et à la mairie.

L'objectif de cette mesure est de favoriser la rotation des véhicules désirant stationner en centre-ville, sachant qu'une cinquantaine de nouvelles places de parking ont été créées depuis cinquante ans, grâce à Saint-Joseph et à l'ancienne forge.

Cette réorganisation, effective à partir du 1er juillet, a été décidée en accord avec l'association des commerçants qui ont, eux-mêmes, décidé des emplacements concernés.

Une navette gratuite cet été

Cette amélioration ne supprimera pas le problème des voitures ventouses, car il reste les autres places, mais à force de voir tout le monde montrer l'exemple du sens civique, les irréductibles comprendront qu'un intérêt commun leur sera bénéfique, même si certains professionnels ne peuvent pas se garer à une demi-heure de marche à pied de leur lieu de travail ! Encore une mesure qui devrait désengorger la circulation : la mise en place d'une navette qui circulera du pont de l'Allier au centre-ville, aller et retour, tous les samedis de juillet et d'août, pour 1 €. Cela permettra de laisser sa voiture à l'entrée de Langogne.

Facebook

Twitter

Envoyer par mail

Imprimer

+ grand + petit

PARTENARIATS



Ça peut vous plaire... ou pas

Stationnement zone bleue

Bien stationner, mieux circuler

Une zone pour voir le stationnement en bleu "C'est pratique" "Ça devient le désert" "Je suis pour la zone" "Aujourd'hui ça bouge !"

Sujets proches

Lozère

Mende

Langogne

Blogs

Les archers gabaes font flèche de tout bois
MENDE



SUIVEZ-NOUS

X Fermer

À LIRE AUJOURD'HUI

S'abonner à l'
Votre email
S'abonner

Mende



Pas de conducteur pour le Cévenol hier dimanche et ce lundi



Les finales régionales de Kayak dans les eaux vives du Lot



Le trail était à la fête dans l'Aubrac

Mende : Toutes les infos